

SEANCE DU 22 FEVRIER 2016

VOTE DES SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

ADMR les Tuffeaux	160 €
Anjou Muco Trélazé	20 €
Ass. Culturelle Mosaïque de Montfort	20 €
Ass. Régionale des Mutilés de la voix	20 €
Ass. Sport Santé Culture Cizay-la-Madeleine	60 €
Ass. Française contre les Myopathies	20 €
Association RandoFerme Abbaye d'Asnières	60 €
Association « Choix de Vie » Doué-la-Fontaine	20 €
Centre de soins Doué-la-Fontaine	100 €
Club du 3 ^{ème} age « Vieillir dans la joie et l'Amitié »	60 €
Fondation du Patrimoine	50 €
Handisport Angers	20 €
Les Restaurants du Coeur	50 €
Ligue Nationale contre le Cancer	50 €
Office National des Anciens Combattants	30 €
Solidarité Paysans de Maine-et-Loire	20 €
A.D.A.P.E.I 49 Angers	20 €
Collège St Joseph de Doué-la-Fontaine	45 €
Entente sportive Puy Le Vaudelnay	20 €
Lycée les Ardillers de Saumur	60 €
MFR CFA La Bonnauderie Cholet	20 €
G.D.O.N « La Gravelle »	125 €
Association Familles Rurales Les Ulmes	328 €

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG SUR LA RD 163.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes constitué sur le fondement de l'article 8 du Code des marchés publics entre la commune de Montfort et la commune de Cizay-la-Madeleine ayant pour objet la passation du marché relatif à la réalisation des travaux de la RD 163 ;
- ACDEPTE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes et valide les modalités de fonctionnement définies dans celle-ci.

POSE D'UN RADAR PEDAGOGIQUE / COMMUNE DE MONTFORT

Après avoir délibéré, le conseil municipal donne l'autorisation à la commune de Montfort pour la mise en place d'un radar pédagogique, qui serait posé entre la rue du Petit Anjou et la première maison de Montfort, sur la commune de Cizay-la-Madeleine.

CLASSEMENT ET DECLASSEMENT DE VOIES

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le classement /déclassement suivant :

sera déclassé au domaine public routier départemental et classé dans le domaine public communal de Cizay-la-Madeleine la section de la route départementale n° 163 comprise entre le carrefour avec la voie communale n°31 et la RD 175, sera déclassé du domaine public routier communal de Cizay-la-Madeleine et de Courchamps la voie communale n°31 du carrefour avec la RD163 jusqu'au carrefour avec la RD175.

CONVENTION de MISE A DIPOSITION D'UN MEDECIN DE SANTE / CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR

Le conseil municipal accepte cette convention de mise à disposition d'un médecin de santé au travail du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Après l'étude comparative des trois devis, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat d'un tracteur occasion de la marque CLASS 557 ATZ d'une puissance de 105 CV de 2006 équipé d'un chargeur frontal et d'une benne 4 en 1, accepte le devis de l'entreprise SAVAS de Distré pour la somme de 37 500 € hors taxes, soit 45 000 € TTC. Cet achat sera financé par un emprunt

DEVIS COMPTEURS CHAUFFAGE

Le conseil municipal décide d'installer un compteur d'énergie sur le primaire de la chaufferie et accepte le devis de l'entreprise Hervé Thermique d'un montant de 1 194.62 € hors taxes, soit 1 433.54 € TTC.

TARIFS DU MATERIEL / SALLE DES FETES

Le conseil municipal précise que les rideaux, les tables et les chaises mis à disposition lors des locations de la salle des fêtes, qui seront abîmés ou détériorés seront remboursés selon les tarifs suivants ; un rideau 100 €, une table 100 € et une chaise 25 €.